

# BILAN 2020 - 2023



**APPEL À PROJETS**

**AGIR POUR PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES**





# MAINTENIR LA VOCATION NOURRICIÈRE DES TERRES

grâce à des dynamiques territoriales collectives

L'accès aux terres agricoles est un enjeu crucial pour notre sécurité alimentaire, et notre société au sens large. Sans terre agricole, pas de paysannes ni d'agriculture de proximité respectueuse de l'environnement et créatrice de liens. Pour Les **Fondations Léa Nature/ Jardin BiO et Terre de Liens**, l'effritement de notre richesse agricole, la perte de biodiversité et le déclin des campagnes n'ont rien d'une fatalité : **l'avenir peut offrir bien d'autres perspectives aux terres et à l'agriculture paysanne.**

**De nombreuses solutions existent et émergent tous les jours**, menées partout en France par des collectifs citoyens, des associations, des collectivités.

Durant 4ans, cet appel à projet commun a eu pour objectif de mettre en lumière toutes ces solutions autour du **maintien de la vocation nourricière des terres.**

A travers ce bilan nous prenons le temps de dire BRAVO à toutes les structures qui s'engagent en ce sens, de les encourager à poursuivre leurs actions concrètes et indispensables.

 **43 LAURÉATS**

sélectionnés par un jury composé de membres de la Fondation Léa Nature, de la Fondation Terre de Liens et du mouvement Terre de Liens.

**400 000 €** 

C'est le montant total des soutiens attribués dans le cadre de cet appel à projets.

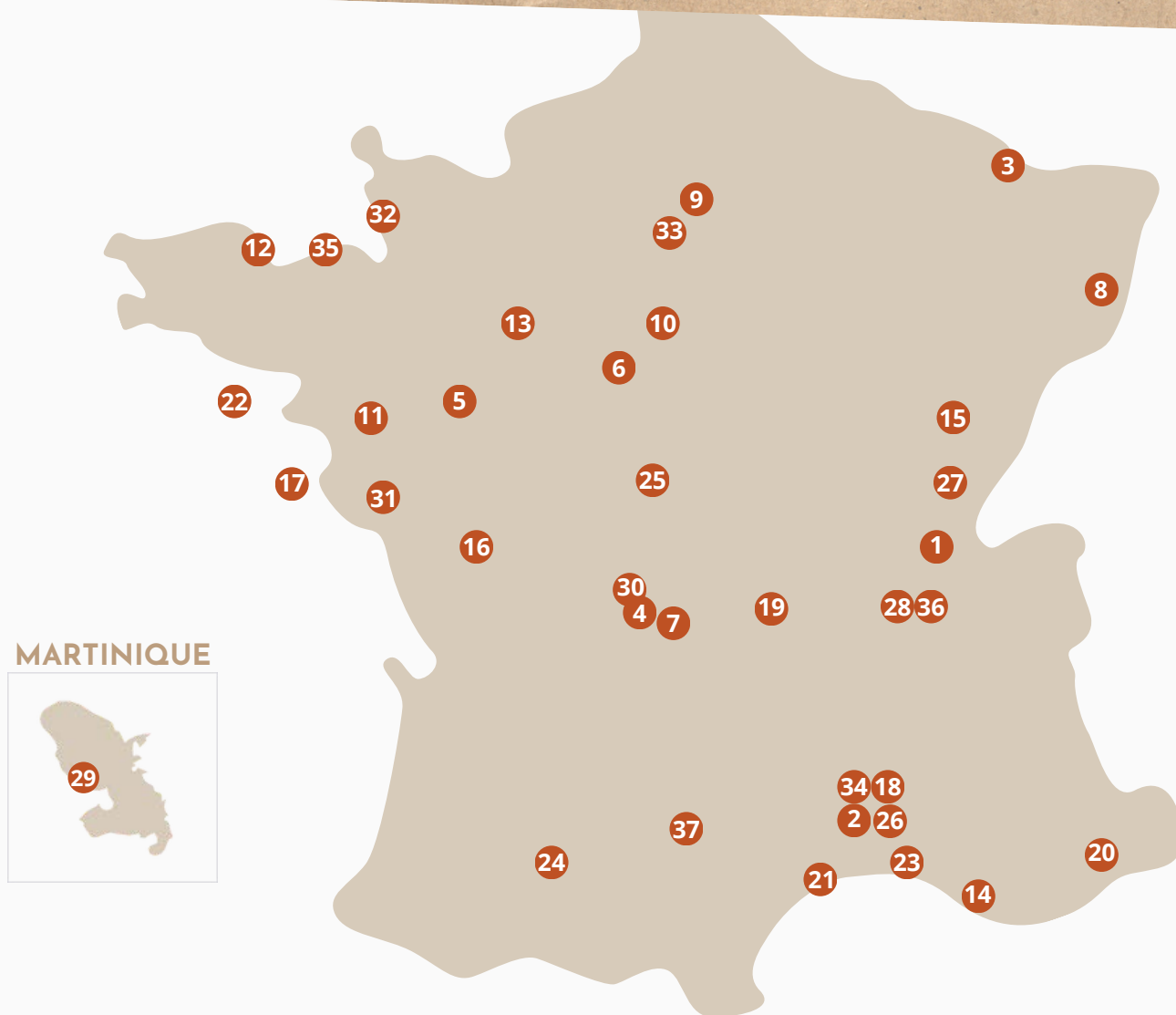
Les terres agricoles représentent la moitié du territoire français. Elles nous nourrissent et nous rendent une multitude de services.

Si les terres agricoles disparaissent, c'est tout le vivant et y compris nos vies humaines qui sont en danger.

Pourtant, elles sont attaquées de toute part, coulées sous le béton, polluées par des pratiques agricoles industrielles.

Dans un contexte de changement climatique et de destruction de la biodiversité, poursuivre dans cette voie, c'est hypothéquer la capacité de la terre à nous nourrir, alors que notre alimentation dépend à 97% de la terre.

# LA CARTE DES LAURÉATS



MARTINIQUE



- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <b>1</b> ADDEAR 01  | <b>11</b> CEN Pays de la Loire                                   | <b>20</b> Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur | <b>28</b> Le Châtelard                      |
| <b>2</b> ADDEAR Gard  | <b>12</b> CIAP 22  | <b>21</b> CPIE Bassin Thau                                    | <b>29</b> Les Cols verts Martinique         |
| <b>3</b> APICOOL  | <b>13</b> CIAP 72  | <b>22</b> Du Grain au pain et pas que !                       | <b>30</b> Les tisserands                    |
| <b>4</b> APOCEMAM   | <b>14</b> Cité de l'agriculture                                  | <b>23</b> Fondation Tour du Valat                             | <b>31</b> LPO Vendée                        |
| <b>5</b> ARDEAR des Pays de la Loire                              | <b>15</b> CIVAM le Serpolet                                      | <b>24</b> GERsMES   | <b>32</b> Mairie de Carolles                |
| <b>6</b> Association Bio solidaire                                | <b>16</b> CIVAM Poitou-Charentes                                 | <b>25</b> Indre Nature  | <b>33</b> Mairie de Coignières              |
| <b>7</b> Association CEPE   | <b>17</b> Collectif Agricole de l'Île d'Yeu                      | <b>26</b> J'enracine  | Maison des Semences Paysannes Gard Cévennes |
| <b>8</b> Association Foncière Pastorale autorisée de Thannenkirch | <b>18</b> Société Coopérative Civile Immobilière Terres Islaises | <b>27</b> Jura Nature Environnement                           | Starterre                                   |
| <b>9</b> CARMA  | <b>19</b> Commune de Barjac                                      | Commune de Perrigny   | <b>35</b> Terre de Milpa                    |
| <b>10</b> CEN Centre-Val de Loire                                 | <b>20</b> Commune de St-Amant-Tallende                           |   | <b>36</b> Terres citoyennes albigeoises     |
|   |  |   | <b>37</b>                                   |





**Accompagner les futurs  
cédants dans la transmission  
agricole du foncier dans les  
zones subissant la pression  
de l'étalement urbain**

## LAURÉAT 2021

# ADDEAR 01

BOURG-EN-BRESSE



L'association recense les agriculteurs cédants très en amont de la transmission, afin d'anticiper les situations où le foncier est condamné à disparaître. Elle complète ainsi le dispositif de cartographie des fermes à céder pour une mise en lien avec les porteurs de projet. Elle élabore ensuite un diagnostic initial individuel sur le foncier de la ferme (statuts, modalités de valorisation...) et met en oeuvre un cycle d'accompagnement personnalisé en appui avec le juriste régional. Elle assure enfin une médiation entre cédants et repreneurs afin de maximiser les chances de réussite des projets de transmission

## LAURÉAT 2022 ET 2023

# ADDEAR DU GARD

 MARUEJOLS-LES-GARDON (30)

Le domaine familial historique de Malaïgue est constitué de 52Ha de vignes et céréales. En l'absence de reprise familiale, il a sollicité l'ADDEARG pour permettre la pérennisation de sa vocation agricole et accompagner l'évolution de ce lieu vers une gestion horizontale et collective de type Scop. Le projet consiste ainsi à intégrer de nouvelles productions en complémentarité avec les productions existantes : atelier de maraîchage, atelier de boulangerie adossé à la production de céréales, petits ruminants... Il s'agit donc de créer de l'emploi, en adéquation avec les besoins du territoire, ainsi que de trouver un statut juridique et un mode de gouvernance adaptés à leur réalité. Des voyages d'études sont prévus auprès du réseau Fermes Partagées.



**Transformation d'une ferme  
viticole en ferme diversifiée  
gérée par un collectif**





## Promouvoir la biodiversité en zone maraîchère par la diversification des abeilles en Lorraine

LAURÉAT 2020

APICOOOL

PUTTELANGE-LÈS-THONVILLE (57) 

Afin de favoriser l'engagement des agriculteurs pour la biodiversité et de stimuler de nouvelles formes de cohabitation avec le vivant, l'association d'éducation à l'environnement Apicool et le collectif abeilles de Lorraine proposent d'accompagner plusieurs maraîchers bio volontaires sur la biodiversité fonctionnelle indispensable à la production nourricière. Au programme : apprentissage des interactions entre insectes et plantes, réalisation d'aménagements de base sur les zones de productions avec guide à l'appui (nichoirs à abeilles caulicoles et rubicoles, butte de terre pour les abeilles terricoles, plantation de petits fruitiers, création de zone maigre, etc.), et action de sensibilisation des consommateurs et du public.

LAURÉAT 2022

APOCEMAM

 NEDDE (87)

Comme beaucoup de zones rurales, le plateau de Millevaches doit faire face au départ à la retraite d'un nombre considérable d'agriculteurs. Ces terres libérées risquent d'aller à l'agrandissement des fermes voisines, d'être reprises pour des installations agricoles dépendantes de groupes agro-alimentaires, ou bien encore d'être transformées en monoculture de résineux. Pour éviter cela, l'association travaille à la création du premier outil de portage foncier géré directement par les habitant.e.s du territoire. Ce projet encourage une utilisation des terres qui permette l'installation de jeunes dans une logique d'agriculture paysanne et de diversification des productions au bénéfice du territoire. L'objectif est de faire de la terre un « commun » dont la propriété puisse être collective et pérenne sur le long terme de manière à garder une maîtrise locale sur le foncier, faciliter le travail de production agricole tout en préservant la qualité des eaux et de l'environnement.



## Préfiguration d'une association foncière locale pour la Montagne Limousine

LAURÉAT 2023

## ARDEAR DES PAYS DE LA LOIRE

 MÛRS-ERIGNÉ (49)

Dans un contexte de départ en retraite massif et faute de candidats, notamment en élevage, de nombreuses fermes partent à l'agrandissement. De ce fait, la mise en culture céréalière du territoire a des impacts importants : baisse de la qualité de l'eau, arrachage de haie, perte de biodiversité. Afin de contrer ce phénomène, l'Ardear Pays de la Loire souhaite créer une structure de portage temporaire de fermes, pendant la durée de trouver un candidat et ainsi préserver des fermes de l'agrandissement et les maintenir en bio, voire les convertir durant le portage. Ce projet s'inscrit dans un contexte de territoire avec beaucoup de fermage et dans une dynamique départementale qui vise d'essaimer dans d'autres départements.



Mise en place d'une structure de portage temporaire de fermes

LAURÉAT 2021

## ASSOCIATION BIO SOLIDAIRE

BLOIS (41) 

L'association souhaite acquérir 11 hectares de terres supplémentaires afin de préserver les terres agricoles du secteur Blois Vienne, le quartier de maraîchage historique de la ville. Le projet vise à convertir ces parcelles à l'agriculture biologique et l'agroécologie afin de répondre aux besoins des professionnels en produits biologiques et locaux. Un diagnostic est mené avec le CDPNE, afin d'obtenir des préconisations en matière de préservation de la biodiversité. A terme, une partie de ces parcelles sera convertie en espace agricole partagé, où pourraient s'installer de nouveaux exploitants, en mutualisant les outils de productions mais aussi la recherche des débouchés commerciaux



Ecopôle alimentaire du Blaisois : préserver les terres agricoles du secteur Blois Vienne



LAURÉAT 2023

## ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE AUTORISÉE DE THANNENKIRCH

📍 THANNENKIRCH (68)

Un groupe de propriétaires privés, la commune et des propriétaires élus ont réussi le pari de prendre en main la question de la déprise agricole et paysagère de leur petit village alsacien. Ils s'organisent collectivement, se forment, entament des diagnostics participatifs, défrichent et créent une association foncière pastorale ! L'aboutissement de ce travail sera visible grâce à l'installation d'un éleveur pâturant. Avis aux amateurs : les moutons arrivent en novembre.



Mise en route de  
l'Association Foncière  
Pastorale autorisée de  
Thannenkirch

LAURÉAT 2020

## ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION ET L'EXPÉRIMENTATION PAYSANNE ET ECOLOGIQUE

TARNAC (19) 📍



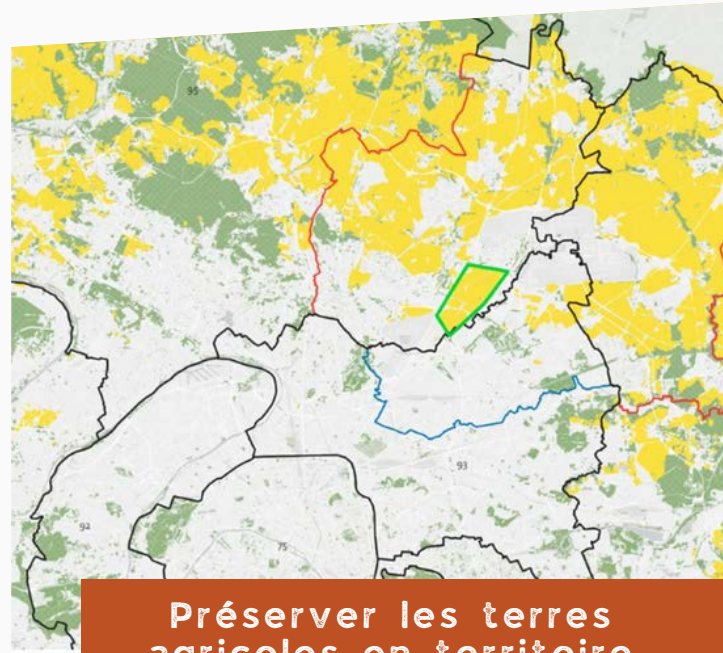
Préserver un patrimoine  
d'exception par le maintien d'un  
pastoralisme écoresponsable  
sur le plateau des Millevaches

Les espaces de pâturages ouverts « sauvages » non cultivés et non fauchés et les terrains de fauche et de culture bio de la montagne limousine forment à la fois l'habitat de la majorité des oiseaux et insectes menacés mais aussi un parcours de pâturage d'exception pour les brebis limousines et les vaches Highlands sur un terroir peu propice à la culture car naturellement acides et peu fertile. Ce projet consiste à acquérir et aménager 50 ha de milieux naturels fragiles d'un seul tenant, dans l'objectif de les restaurer par le pastoralisme. Sont également prévus la mesure de l'impact des pratiques de pâturage sur la biodiversité, l'installation de dispositifs de protection des cours d'eau, la réalisation d'inventaires naturalistes et la formation d'agriculteurs et de jeunes en insertion, en cours d'installation ou déjà installés.

## CARMA

 NANTERRE (92)

Le projet vise à identifier les divers outils à disposition des opérateurs de la transition agroécologique pour préserver les terres agricoles dans le contexte particulier de sites périurbains en région métropolitaine, donc soumis à de fortes pressions foncières (notamment le Triangle de Gonesse). Il s'agit de rechercher les solutions les mieux adaptées pour construire un récit commun aux divers acteurs et lancer une dynamique commune, accéder aux données foncières, trouver les équations économiques facilitant le conversion des exploitants en place et l'arrivée de nouveaux exploitants, et oeuvrer à la convergence entre planification réglementaire urbaine et droit foncier agricole.



**Préserver les terres agricoles en territoire péri urbain métropolitain**

## CEN DU CENTRE-VAL DE LOIRE

 ORLÉANS (45)


**Sécurisation du foncier agricole en Réserve Naturelle**

Ce projet de maîtrise foncière consiste en un appui à l'acquisition 44 ha de terres au cœur de la Réserve Naturelle du Val de Loire. L'acquisition évite un changement de propriétaire dont le projet n'irait pas dans le sens du maintien de l'activité agro-pastorale souhaité par les gestionnaires de la réserve, préserve le site de l'intensification des pratiques ainsi que d'un embroussaillage qui serait favorable à la chasse du sanglier. Elle favorise l'expression d'une plus grande biodiversité et permet le maintien des annexes hydrauliques du site. Cette sécurisation soutiendra la dynamique de transmission à des jeunes portée par l'association Past'Horizons et le collectif « Les Champs des possibles », dont l'objectif est de porter des Espaces Tests Agricoles pour accompagner de nouveaux actifs agricoles dans leur installation.



## CEN PAYS DE LA LOIRE

 NANTES (44)

En 2021, le CEN Pays de la Loire a été soutenu pour préserver et développer les systèmes agroécologiques favorables à la biodiversité en mobilisant l'outil « ORE ». Celui-ci permet de disposer de retour d'expérience et d'établir des préconisations afin de protéger le patrimoine agroécologique, valoriser les systèmes agraires vertueux et maintenir la viabilité et la transmissibilité des exploitations.

En 2022, le projet soutenu concernait la préservation foncière sur la Ferme des Genettes. L'acquisition de 22,8 hectares d'espaces naturels sur la Commune d'Orée d'Anjou, en Maine-et-Loire vise à assurer la conservation des paysages agropastoraux de la vallée de la Loire et de la biodiversité liée à ces écosystèmes.



**Protéger, valoriser et transmettre le patrimoine agroécologique**

### LAURÉAT 2022

## CIAP 22

SAINT BRIEUC (22) 

Après deux expériences de portage, un sur un projet arboricole et un sur un projet en élevage, et face à une demande croissante d'accompagnement, l'association souhaite développer son activité de portage d'activité agricole pour favoriser les installations en agriculture paysanne. Le projet s'articule autour de trois outils : l'hébergement juridique et comptable des porteurs de projets ; des prêts court-terme auprès des banques pour permettre au porteur de projet d'investir dans le minimum nécessaire au démarrage de l'activité et un accompagnement par le territoire via les « groupes d'appui locaux ». Ceux-ci ressembleront des paysans, des citoyen.ne.s, des élu.e.s autour du porteur de projet pour l'accompagner techniquement, moralement et l'entourer selon les différentes étapes de son installation



**Portage d'activité sur les Côtes d'Armor**

## CIAP 72

LE MANS (72)

En partenariat avec le GAB 72 et Terre de Liens Pays de la Loire, le CIAP72 souhaite proposer à des collectivités un accompagnement à la réalisation de diagnostics agricoles, dont le but est d'identifier des fermes à reprendre ou des terrains qui pourront être cultivés et repris par de nouveaux paysans. Fort de l'expérimentation conduite et réussie auprès de quatre communes (Fillé sur Sarthe, Tresson, Teloché, Ecommoy), le CIAP souhaite développer cette action de façon plus large sur le territoire.



Les communes sèment en Bio

## CITÉ DE L'AGRICULTURE

MARSEILLE (13)



Recherche de terres agricoles dans les quartiers nord de Marseille !

Le 15eme arrondissement de Marseille est marqué par la pauvreté, comprend peu d'espaces verts et correspond à la définition d'un "désert alimentaire", alors même qu'il dispose d'un nombre important d'espaces pouvant potentiellement donner lieu à une utilisation agricole. L'association souhaite réaliser une cartographie de ces espaces, et identifier des ambassadeurs au sein de cette zone pour organiser avec les habitants et les associations locales des randonnées urbaines pour découvrir les espaces adaptés pour des projets d'agriculture urbaine.



## CIVAM LE SERPOLET

 DOLE (39)

Lauréate de l'appel à projet en 2021, l'association a mis en place une méthodologie de diagnostic foncier pour répondre aux sollicitations des propriétaires fonciers, et futurs cédants. Cette méthode comporte un guide d'entretien adapté aux besoins de l'association, une grille d'analyse des terres ainsi qu'une cartographie des terres potentiellement disponibles sur le secteur Dolois. Aujourd'hui, les bénévoles, citoyens du territoire, ont exprimé le souhait d'aller plus loin en matière de foncier en expérimentant la veille foncière citoyenne. L'objectif est d'identifier des terres prochainement disponibles pour une activité agricole. L'association proposera ainsi des actions concrètes pour garantir le maintien de la vocation agricole des terres, dans le respect de l'environnement.



**Expérimentation d'une veille foncière citoyenne en région Doloise**

### LAURÉAT 2020

## CIVAM POITOU-CHARENTES

MONTMORILLON (86) 

L'équipe municipale de la commune de Montmorillon est propriétaire de 3 ensembles de parcelles de 1,5 ha dont elle souhaite modifier la destination actuelle ou pressentie avec l'appui du CIVAM et de la LPO. L'accompagnement vise l'émergence et la mise en œuvre d'une gestion collective effective de ces terres vers la production légumière, la préservation de la biodiversité et l'utilisation solidaire et sociale. Le projet prévoit des diagnostics de terrain, des préconisations pour un plan de gestion et une cartographie générale des parcelles faisant apparaître les éléments paysager remarquables et les actions à mettre en place. Différents scénarios seront proposés à la municipalité en vue de la construction d'un plan d'action et de sa mise en œuvre collective, sans oublier la mobilisation citoyenne auprès des élèves ou à l'occasion de chantiers participatifs.



**Réorientation du foncier municipal vers la préservation collective citoyenne de la biodiversité et l'agriculture nourricière**

LAURÉAT 2020

## COLLECTIF AGRICOLE DE L'ÎLE D'YEU

📍 ÎLE D'YEU

Le projet « Au f'île de l'eau » est une initiative pour la régénération de la vie des sols et des paysages de l'île d'Yeu, en Vendée. C'est une démarche participative entre associations, agriculteurs, résidents et scientifiques, soutenue par la Mairie pour faire face aux enjeux climatiques et insulaires. L'action vise à éviter l'usage de l'eau potable aux agriculteurs et à pérenniser la biodiversité des sols et des paysages, par la réhabilitation du maillage hydrologique historique et le retour à un usage alterné des systèmes de drainage, stockage et irrigation grâce aux mares, fossés et ruisseaux connectés à des bassins de stockage et de rétention.



Au f'île de l'eau



Projet de maraîchage bio

LAURÉAT 2023

## COMMUNE DE BARJAC

BARJAC (30)



En cohérence avec le plan alimentaire territorial, la commune de Barjac, forte de son engagement en faveur de l'agriculture biologique locale et de qualité, souhaite aller plus loin en matière d'autonomie alimentaire, dans un contexte de tensions d'approvisionnement et de prix des denrées alimentaires. Le projet consiste en l'acquisition d'une parcelle agricole située à proximité immédiate du futur local technique municipal en vue de réaliser du maraîchage, arbres fruitiers, plantes vivaces et petits fruits pour le restaurant scolaire municipal.



## COMMUNE DE PERRIGNY

 PERRIGNY (39)

Depuis 2019, quatre communes de la Vallée de la Vallière se sont coordonnées pour mener un travail de valorisation paysagère de leur territoire enclavé, en déprise agricole et sujet à diverses nuisances. Décidées à transformer ces "faiblesses" en forces, elles souhaitent identifier les parcelles agricoles, leurs propriétaires et caractéristiques pour proposer l'installation de porteurs de projets agricoles. Cela permettra de valoriser les ressources naturelles locales et redynamiser les activités socio-économiques de la vallée. Ce projet pourrait constituer un laboratoire d'expérimentation pour le Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays Lédonien et pour le Jura plus largement (agir sur le foncier, installer des productions répondant aux besoins alimentaires identifiés, prendre en compte les enjeux environnementaux).



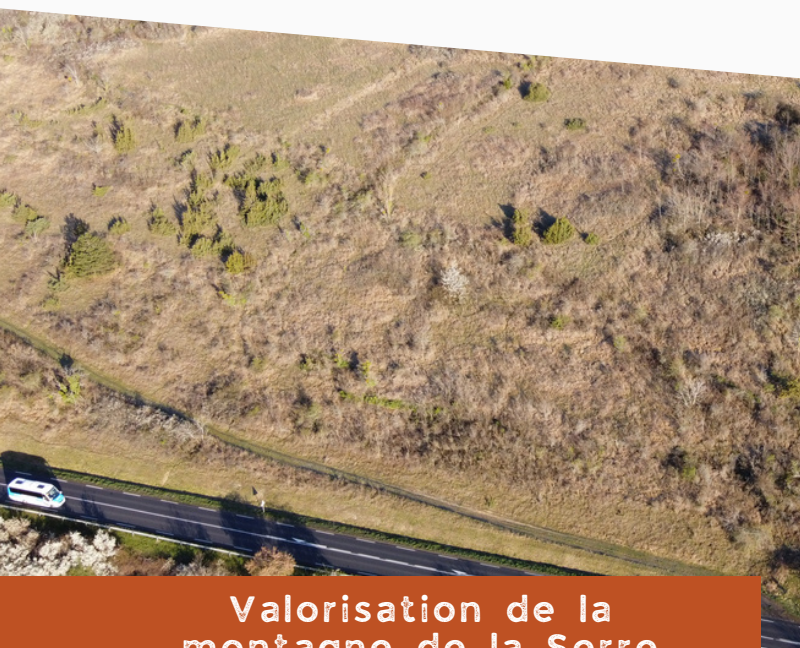
**Mobiliser le foncier délaissé pour engager la Vallée de la Vallière dans un nouveau projet de territoire agroécologique**

### LAURÉAT 2023

## COMMUNE DE ST-AMANT-TALLENDE

SAINT-AMANT-TALLENDE (63) 

Collectivité de 1752 habitants, Saint-Amant-Tallende a recensé les biens fonciers sans maîtres et a mené des procédures d'appréhension. Une zone avec un nombre important de parcelles communales a été identifiée pour être remise en culture. Des étudiants de VetagroSup ont réalisé un diagnostic agro-pédologique de la zone et y ont analysé les effets du changement climatique, concluant que le système agricole le plus adapté semble être l'agroforesterie. Le projet consiste à installer deux porteurs de projets (plantation d'amandiers et un verger avec des poules pondeuses) sur ces parcelles.



**Valorisation de la montagne de la Serre par l'agroforesterie**

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PARC NATUREL DES PRÉALPES D'AZUR

 ST VALLIER DE THIEY (06)

Un diagnostic parcellaire a été réalisé sur 87ha en bordure de l'Estéron afin de connaître l'historique de ces terrains, leurs usages actuels, les infrastructures et la vocation agricole des terres. L'opportunité d'installations agricoles et forestières a été démontrée et a suscité l'engouement de certains propriétaires, élus et agriculteurs des alentours. Le projet propose une animation pour le montage d'une association foncière réunissant les propriétaires et facilitant une gestion collective du foncier en vue de sa mise à disposition. L'objectif est également de mobiliser les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, chasse et institutions) afin de mettre en place une gestion concertée de ces terrains et planifier la reconquête agricole.



**Expérimentation d'une animation foncière participative, sur la base d'un diagnostic parcellaire, sur les terrains en bordure de l'Estéron à Briançonnet**

## CPIE DU BASSIN DE THAU

FRONTIGNAN (34) 

Avec le réseau des agriculteurs engagés dans la démarche de circuit court alimentaire des « Paniers de Thau » soit 5 communes, 36 citoyens bénévoles, 60 producteurs impliqués, 4500 consommateurs, le CPIE entend procéder à la réalisation de diagnostics écologiques ciblés sur les infrastructures agro-écologiques avant d'accompagner les agriculteurs volontaires dans la mise en place de changements de pratiques culturales favorables à la biodiversité, en adéquation avec les enjeux environnementaux de l'exploitation. L'installation de matériel sera l'occasion de chantiers participatifs mobilisant le grand public désireux de mieux connaître le travail des agriculteurs en matière de préservation de la biodiversité fonctionnelle.



**Faire revenir la biodiversité sur les exploitations agricoles du bassin de Thau**



## DU GRAIN AU PAIN ET PAS QUE !

 LOCMARIA (56)

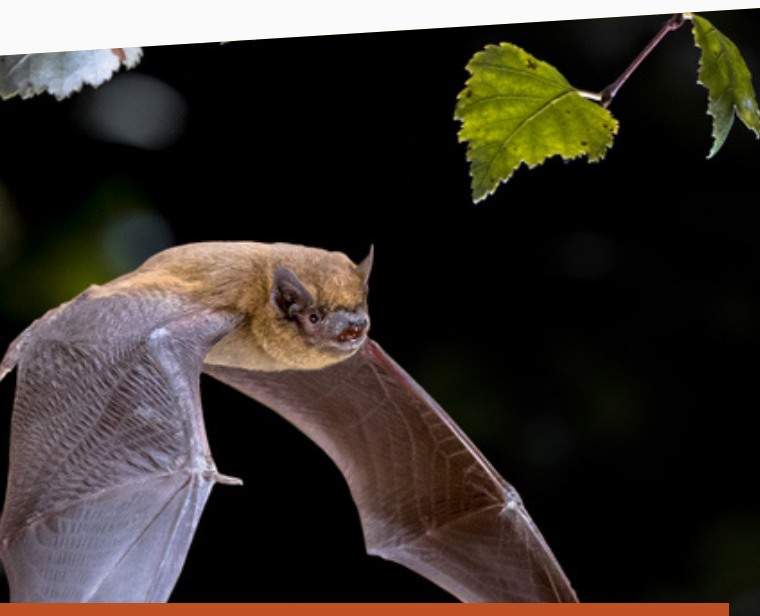
L'association a pour but de contribuer à relancer une filière céréalière et meunière à Belle-Île en Mer. En effet cette île, dont la culture du blé était nettement majoritaire jusqu'au début du XXe siècle, ne dispose plus de farine locale depuis 1953. Le projet consiste à pouvoir défricher des parcelles soigneusement identifiées (en contrat avec des propriétaires – parfois nombreux pour une même parcelle – et un ou des agriculteurs). L'association sera l'interface entre les propriétaires qui, pour diverses raisons ne procèdent pas au défrichage de leurs parcelles, et le ou les agriculteurs qui pourraient contribuer à relancer la culture de céréales en agriculture biologique pour la production de farines alimentaires.



**Défrichage d'anciennes terres agricoles pour mise à disposition d'un agriculteur pour la culture de blés et autres céréales**

## FONDATION TOUR DU VALAT

ARLES (13) 



**Démontrer l'efficacité de la chauve-souris comme auxiliaire biologique de culture au sein des domaines de production viticole**

Les chiroptères connaissent un fort déclin du fait de la dégradation et disparition des milieux naturels, l'effondrement des populations d'invertébrés qu'ils consomment, l'impact des pesticides, la fragmentation des écosystèmes... Pourtant, les chauves-souris jouent un rôle important dans la régulation des ravageurs des cultures et offrent des pistes de lutttes biologiques contre les larves de « vers de la grappe » et les « tordeuses » ainsi qu'une alternative à l'achat et à l'utilisation d'insecticides chimiques. Ce projet vise à installer des gîtes dans les bâtiments et dans les cultures d'une ferme pilote, le domaine du petit St Jean. La collecte de déjections des chauves-souris fera l'objet d'une analyse par ADN environnemental visant à révéler les espèces d'insectes consommés et de démontrer localement le rôle du chiroptère en tant qu'auxiliaire auprès de quatre domaines volontaires pour dupliquer l'initiative.

## GERSMES

 AUCH (32)

La profession agricole française est confrontée à la problématique du renouvellement des générations et à l'intransmissibilité des fermes, devenues pour la plupart trop capitalisées et inaccessibles aux repreneurs potentiels. L'association porte un projet pilote ayant pour objectif de démontrer la faisabilité d'une transmission agricole réussie grâce à l'outil du test d'activité agricole et la sensibilisation des collectivités, société civile et organismes professionnels agricoles sur les enjeux liés à l'accompagnement de transmissions foncières.



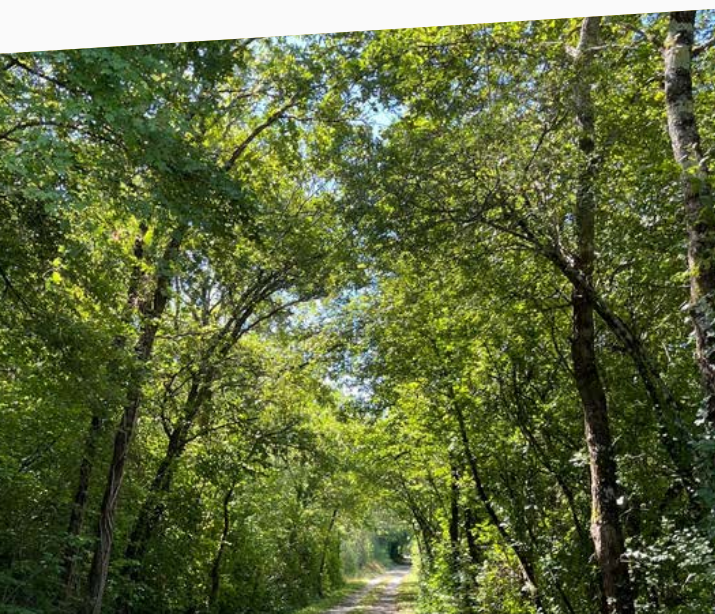
**Le test d'activité, à la croisée des générations agricoles**

## LAURÉAT 2020

## INDRE NATURE

CHATEAUROUX (36) 

« La Justice » est un site bocager de 60 ha exceptionnellement préservé, abritant une biodiversité importante. Il a traversé le dernier siècle sans avoir subi l'impact de l'évolution des pratiques agricoles à l'œuvre actuellement dans le Boischaut Sud du Berry (déprise agricole, évolution des pratiques vers la production céréalière intensive...). L'acquisition de la propriété par Indre Nature vise à installer un jeune paysan via un bail de location et une convention de gestion. Le développement d'une activité agricole basée sur l'élevage extensif ovin de race rustique et la production de fourrage contribuera à maintenir et entretenir ce maillage bocager et les prairies associées. Il s'agit de maintenir un état de conservation favorable à l'identité paysagère du territoire et à la biodiversité caractéristique du bocage, dans la perspective de la création d'un Parc Naturel Régional du Boischaut Sud.



**Préservation du territoire bocager du Berry à Châteauroux**



## LAURÉAT 2023

# J'ENRACINE

📍 UZÈS (30)

J'enracine est une association fondée par des paysans de l'Uzège qui a pour objectif d'acquérir et préserver des terres agricoles ou naturelles dans le but de les sortir de la spéculation tout en les mettant à disposition de projets qui répondent à des enjeux d'autonomie alimentaire, de biodiversité et d'atténuation du dérèglement climatique. Ce financement leur permettra d'acquérir et préserver plusieurs parcelles de foncier agricole et à y installer des paysans.



**Acquérir des terres agricoles**

## LAURÉAT 2020

# JURA NATURE ENVIRONNEMENT

📍 LONS-LE-SAUNIER (39)

Dans le cadre de son partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, un agriculteur et d'autres acteurs locaux, Jura Nature Environnement (JNA) va accompagner un projet de transmission d'exploitation qui va donner lieu à la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Celle-ci permet à un propriétaire foncier de souscrire devant notaire un contrat l'engageant à prendre sur son bien toute mesure ayant pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques. En parallèle, le projet prévoit la création de 16 mares, l'intensification des pratiques agro-écologiques du fermier sur son exploitation de la Combe d'Ain ainsi qu'une action de sensibilisation des collectivités et des citoyens.

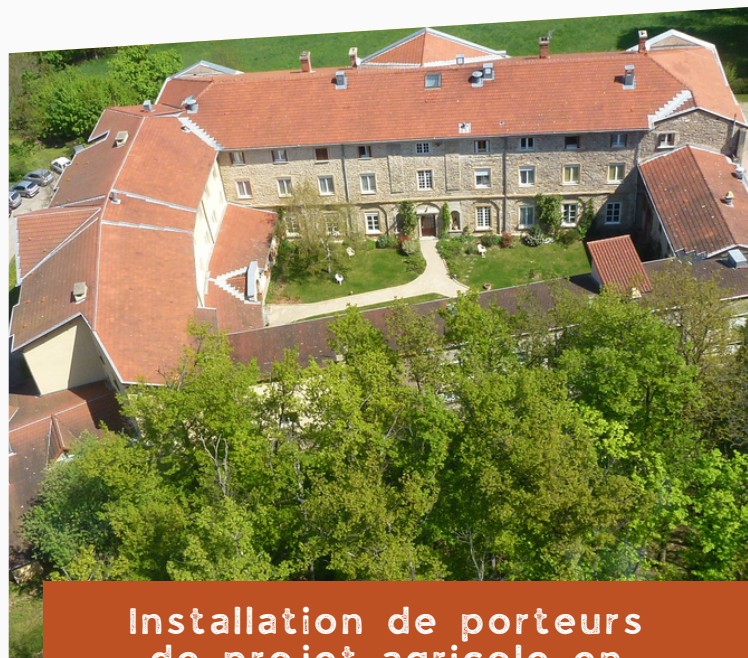


**Installation d'infrastructures agroécologiques dans la Combe d'Ain**

## LE CHÂTELARD

FRANCHEVILLE (69)

Le Châtelard dispose de 8 hectares de foncier agricole aux portes de la métropole lyonnaise. Dans le cadre d'un grand projet de transition vers des pratiques agroécologiques, cette communauté religieuse souhaite installer des paysannes et paysans sur quelques parcelles praticables de leur domaine. Pour cela, le défi de l'accès à l'eau reste à relever. En effet, le terrain a uniquement accès à l'eau potable et 30 ans de culture de résineux et d'herbicide ont détruit le sol. Une agricultrice a déjà démarré, le Châtelard cherche à en installer d'autres.



Installation de porteurs de projet agricole en écosystème au Châtelard

## LES COLS VERTS MARTINIQUE

FORT DE FRANCE (97)



Face aux problématiques d'accès au foncier agricole en Martinique, l'association Cols verts Martinique déploie le projet « Bio Boost » avec le soutien du GRAB et de la SAFER. Celui-ci consiste à acquérir 2 hectares de terres agricoles non polluées en vue de créer le premier Espace Test Agricole (ETA) certifié AB de l'île. Le projet prévoit aussi la réalisation d'un diagnostic biodiversité et un dispositif de commercialisation en circuit court. L'initiative s'insère enfin dans le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la ville du Prêcheur en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Martinique, la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Favoriser l'installation en bio avec « Bio Boost » en Martinique



## LES TISSERANDS

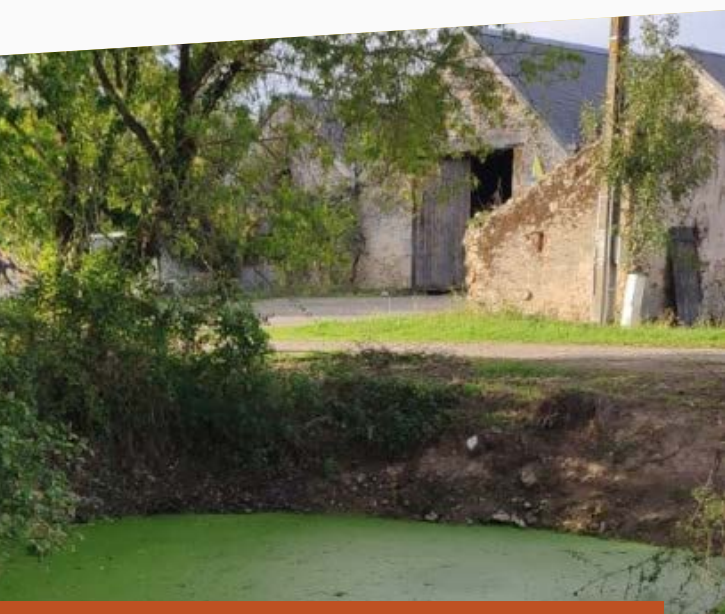
SAINT MOREIL (23)

Suite au départ en retraite d'éleveur-euses laitières en 2020, l'association a loué et cultivé une partie des terres (10ha) afin d'empêcher qu'elles partent à l'agrandissement d'exploitations en conventionnel, et qu'elles facilitent l'accès à la terre à des personnes qui veulent imaginer et mettre en oeuvre d'autres formes de production de nourriture. Depuis 3 ans, il y a eu sur ces terres, du pâturage, des fenaisons, des plantations de fruitiers, et des cultures (céréales, légumineuses, oléagineuses) menées en agroforesterie et principalement en traction animale.

L'association souhaite, après 3 ans de location et d'utilisation, acheter ces terres pour pérenniser le projet agricole débuté, et assurer une production de nourriture biologique diversifiée sur le territoire.



**Achat de terres agricoles pour développer des agricultures paysannes collectives**



**Acquisition de terres agricoles pour la biodiversité en Sud-Vendée**

## LPO VENDÉE

LA ROCHE SUR YON (85)



L'association accompagne la transmission d'une ferme du sud Vendée engagée à ses côtés pour la préservation de la biodiversité, au travers notamment du rachat de parcelles. L'enjeu est le maintien d'une activité d'élevage en plaine pour maintenir une diversité de milieux dans un contexte de cultures intensives, la mise en place de pratiques favorables à la faune et la flore sauvage et la future transmission de la ferme à des porteurs de projet en agriculture paysanne prolongeant cette démarche de préservation d'ici une dizaine d'années.

## MAIRIE DE CAROLLES

 CAROLLES (50)

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique la commune de Carolles souhaite développer son autonomie alimentaire. Pour cela, elle veut installer des agriculteurs en bio afin de préserver la biodiversité. Cependant, étant située dans une zone littorale avec une forte pression immobilière sur le foncier agricole, il y a un contexte de rétention foncière, limitant l'installation de nouveaux projets agricoles. La commune a donc décidé, dans le cadre de la construction du PLUI, d'engager la création d'une ZAP (zone agricole protégée) pour assurer la destination agricole de son foncier sur du long terme et ainsi, libérer la rétention foncière.



**Création d'une zone agricole protégée**



**Favoriser l'installation de jeunes agriculteurs pour une alimentation saine en circuits courts**

## MAIRIE DE COIGNIÈRES

COIGNIERES (78) 

Les cultures sur la commune de Coignièrès sont des cultures céréalières commercialisées en circuits longs. Au travers de ce projet, la municipalité de Coignièrès souhaite développer sur son territoire une alimentation en circuit court, en production biologique : productions maraichères, productions fruitières, élevage et plantes médicinales et aromatiques. La commune étant déjà propriétaire de quelques hectares, elle souhaite y favoriser l'implantation de nouvelles activités. La stratégie foncière permettra d'engager des échanges avec les propriétaires du territoire qui pourraient mettre à disposition des terres à des porteurs de projets, vendre des terres à la commune ou mettre en place des coopérations avec les agriculteurs du territoire



## MAISON DES SEMENCES PAYSANNES GARD CÉVENNES

ST FLORENT SUR AUZONNET (30)

La biodiversité cultivée est intimement liée au sol par son système racinaire et la multitude d'échanges avec les microorganismes et les êtres vivants du sol. L'action qui s'adresse à 80 maraîchers et jardiniers prévoit l'échange et l'acquisition de savoirs-faire respectueux des milieux et des variétés, la préservation de 14 variétés potagères locales des Cévennes et du Gard, la collecte de nouvelles variétés locales qui n'ont pas encore disparu et la création de 2 nouvelles variétés issues de semences paysannes locales. Une manière concrète pour la Maison des Semences Paysannes Gard Cévennes de renforcer les fermes à économie solidaire et de promouvoir l'autonomie alimentaire du territoire.



Favoriser les semences paysannes pour une biodiversité cultivée en Gard et Cévennes



Acquisition de parcelles communales agricoles et naturelles

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CIVILE IMMOBILIÈRE TERRES ISLAISES

L'ILE D'YEU (85)



Forte de 160 coopérateurs, la SCCI Terres Islaises mène un travail de longue haleine auprès de la commune de l'Île d'Yeu et de ses habitants pour protéger le foncier agricole et naturel local. Historiquement agricole, l'Île subit aujourd'hui une forte pression foncière. Le projet consiste à acheter 7 nouvelles parcelles et y installer 4 porteurs de projets agricoles. Le projet s'inscrit dans l'objectif de contribuer au développement durable et soutenable de l'agriculture insulaire, dans la perspective d'une convergence entre la protection de la biodiversité et les activités humaines.

LAURÉAT 2021

## STARTERRE

SAINT MALO (35)

L'association met en place un outil de portage de deux Espaces Tests Agricoles afin d'accompagner les porteurs de projets sur une période d'1 à 3 ans et faciliter le passage de la sortie de formation agricole jusqu'à leur installation définitive. Elle réalise également une veille foncière, afin d'identifier les terres disponibles et les porteurs de projets. Elle les accompagne dans le portage technique et financier, dans une démarche citoyenne et participative en lien avec le groupe Terre de liens Pays de Saint-Malo.



Aide aux porteurs de projets en circuits courts

LAURÉAT 2021

## TERRE DE MILPA

BRON (69)



Installation du centre agroécologique Terre de Milpa

Le projet consiste en l'aménagement d'un centre agroécologique dans la région lyonnaise comprenant : un lieu de solidarité, de soutien, d'entraide, d'accueil et d'hébergement de femmes ; une ferme polyvalente d'insertion, d'apprentissage et de production en agroécologie (permaculture) ; un espace de cuisine et d'alimentation. Le lieu aura aussi pour vocation à plus long terme de devenir un conservatoire de semences paysannes et une aide à la création de petites fermes.



# TERRES CITOYENNES ALBIGEOISES

📍 LESCURE D'ALBIGEOIS (81)

L'association porte un projet d'opération-test autour de la transmission-restructuration de 10 fermes pilotes dans l'Albigeois, pour contribuer à une transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement, et tournée vers des circuits courts et locaux. L'ambition est de créer une attractivité suffisante pour attirer des porteurs de projets susceptibles de s'installer sur les fermes des cédants sans repreneur, mais également de permettre leur restructuration pour les adapter en termes de modes de productions et de commercialisation. Il s'agit donc de créer un environnement favorable à l'installation des porteurs de projets, en termes d'accompagnement, d'entraide (agricole mais aussi citoyenne).



**Citoyens, collectivités,  
professionnels :  
mobilisation générale pour  
nourrir la ville de demain !**



**RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, LA FONDATION TERRE DE LIENS A POUR OBJET DE PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT EN AGISSANT SUR LE PATRIMOINE FONCIER, RESSOURCE RARE ET SUPPORT DE LA BIODIVERSITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT D'UN TERRITOIRE.**



**LA FONDATION LÉA NATURE/JARDIN BIO A POUR OBJECTIF DE FAVORISER LA SAUVEGARDE DE LA NATURE, DE PRÉVENIR DES IMPACTS DE LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LA SANTÉ DE L'HOMME ET CONTRIBUER À LIMITER LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PROTÉGEANT LA BIODIVERSITÉ.**

Fondation Léa Nature / Jardin BiO :  
[contact@fondationleanature.org](mailto:contact@fondationleanature.org)

Fondation Terre de liens :  
[fondation@terredeliens.org](mailto:fondation@terredeliens.org)

